

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 15 Septembre 2025**

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception des excusés Philippe GOETZMANN, donnant pouvoir à Elise DEZAVELLE et Daniel ROESER, donnant pouvoir à Jean-Claude MARCHAL.

### **Approbation du dernier compte rendu de Conseil d'Administration**

Le Président recueille la validation du projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 16 Juin 2025 dernier, transmis au préalable par voie électronique. Le compte rendu du Conseil d'Administration du 16 Juin 2025 est validé à l'unanimité.

### **Point sur les dégâts**

A ce jour, 466 hectares sont détruits sur le département dont 36 par les cerfs.

Le niveau des surfaces détruites est donc quasiment le même que l'année passée à la même date. La situation n'est pas critique mais nous devons poursuivre les efforts afin de retrouver dès la prochaine saison, des surfaces inférieures aux 500 hectares détruits relatifs à l'engagement auprès du monde agricole.

Cependant, il faut noter que le nombre de dossiers a augmenté de 61% par rapport à la même date l'année passée. Cela témoigne d'une explosion de petits et très petits dossiers suite à la mise en place des accords nationaux et de l'abaissement du seuil d'indemnisation à 150€ par exploitation et par année cynégétique. Cette explosion du nombre de petits et très petits dossiers est un réel problème car cela ralentit le système d'estimation et alourdit la gestion administrative des dégâts.

Il faut ici rappeler, la motion votée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de la FNC pour un retour à l'ancien seuil d'indemnisation si les engagements concernant l'aide financière associée à la révision de la Loi d'indemnisation des dégâts, promise par l'Etat, n'étaient pas respectés.

Un tour de chaque massif est réalisé, la situation des dégâts en cours et de la prévention mise en place sont commentées par chaque administrateur tant en termes de pose de clôture que de tirs d'été. Des alertes particulières sont émises sur les massifs 31 et 8B et de façon moindre pour les massifs 15, 16, 17 et 6.

Il est également signifié à l'ensemble des Administrateurs, que nous sommes en pleine période de transition au niveau du service « dégâts » puisque nous avons récemment changé de logiciel passant au logiciel de la FNC. Le Directeur annonce ainsi que nous rencontrerons quelques problématiques dans les premiers temps (envoi des mails automatiques, chasseurs à prévenir...). Carole L'HUILLIER et Charlotte FONTY suivent une formation complète depuis quelques jours afin d'appréhender au mieux et le plus rapidement possible le nouveau logiciel.

## **Retour sur le Groupe de Travail Sanglier, comités de pilotage et attributions sangliers**

Le Président MASSENET rappelle que le groupe de travail et la CDCFS de Septembre ont pour objectif d'élaborer la liste des lots à classer en vigilance ou point noir.

Il faut cependant noter que ces classements qui découlaient de la circulaire NKM n'existent plus depuis le décret de Décembre 2023.

Aussi, même si ces classements figurent encore dans notre SDGC, dans un contexte de rédaction du prochain SDGC, les membres du groupe de travail ont accepté à l'unanimité de se défaire de ces classements. Il faut noter que nous garderons des garde-fous, qui restent nécessaires, en termes de prélèvements et de surfaces détruites afin notamment d'attribuer des bracelets de femelles ou d'imposer un nombre de battues minimal aux lots posant problèmes.

Le Président a rappelé lors de ce groupe de travail la politique volontariste que mettra en place la FDC54 lors des attributions de cette année. Il faut réagir rapidement et fortement afin de retourner dès la prochaine saison à des surfaces détruites moindres en adéquation avec notre objectif des 500 hectares détruits.

La FDC54 a fait lors de ce groupe de travail deux propositions :

- l'attribution de plus de 1 300 bracelets de femelles sur le département
- une attribution en septembre 2025 égale à celle de la fin de saison 2024/2025, ce qui représente une attribution de plus de 2500 bracelets en plus par rapport à septembre 2024.

Après étude les propositions des comités de pilotage seront suivies à plus de 90%. Le Président MASSENET salue d'ailleurs la qualité de ces derniers.

Dès la validation de la CDCFS, qui aura lieu le 17 Septembre, les propositions d'attributions sur chaque massif seront envoyées pour consultation à chaque administrateur. Après validation, les arrêtés seront réalisés, les factures éditées et les bracelets commandés.

Les bracelets de SAI complémentaires et de SAF devraient ainsi être disponibles dès le lundi 29 Septembre.

## **Avancement SDGC 2026-2032**

La réunion de lancement ainsi que les réunions thématiques se sont tenues courant des mois de mai et de juin. Ces réunions ont permis d'avancer sur de nombreux points. Une première version du projet du SDGC 2026-2032 ainsi que le bilan du SDGC 2020-2026 seront envoyés à l'ensemble des partenaires courant de la semaine.

La prochaine réunion de rédaction se tiendra le 8 Octobre prochain au siège de la FDC54.

Quelques détails sont abordés et des modifications légères seront réalisées avant envoi.

## **Questions diverses**

### **Comité de pilotage des massifs 6 et 7**

L'Administrateur Laurent GOEHLINGER souhaite signifier le comportement incorrect du Louvetier du massif 7 lors du dernier comité de suivi. Son retard non excusé ainsi que ses invectives adressées à différents membres du comité ne peuvent permettre un travail serein et la bonne tenue d'une telle réunion. Laurent GOEHLINGER signifie que si cette attitude devait se reproduire, il se verrait contraint de suspendre la séance.

### **Battue « Chirurgiens » Société St-Firmin**

L'Administrateur GOEHLINGER a été sollicité par les chasseurs de la Société ST-FIRMIN quant à leur battue annuelle « chirurgiens ». Après la battue du jour, les sangliers sont autopsiés pour comprendre et travailler sur les blessures par balle. La FDC54 fera une communication dans le Chasseur de l'Est en ce sens.

### **Travaux et points sur les terrains possédés**

Patrice NONDIER souhaite avancer sur le dossier travaux. Il relancera ainsi le dossier prochainement avec le Directeur en sollicitant des devis divers (isolation, électricité...).

Il souhaite également faire un point sur les immobilisations foncières dont les quelques terrains possédés depuis de longues années et ainsi décider de leur utilisation ou de leur avenir.

### **Comité de suivi**

Suite à plusieurs questionnements, il est rappelé que les arrêtés de comité de suivi seront refaits à l'occasion du prochain SDGC en 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h00, et un repas est dégusté dans la bonne humeur au Domaine des Templiers.

Le Président  
P. Massenet

Le Secrétaire  
M. Lorrain